



Fiche Préparation

L'ATELIER

de la TRANSFORMATION SOCIALE

La Démultiplication de formation

Un principe d'action de formation

Il s'agit d'un **principe d'action de formation en cascade** qui vise à **amplifier l'impact de l'action par l'accroissement du nombre de formateur.rice.s et des formations qu'ils/elle.s peuvent animer.**

Initialement la démultiplication semble avoir été conçue comme une modalité d'efficacité et **d'amplification de l'action à partir de moyens limités** (et dans le cadre particulier de la démultiplication du bétail comme une modalité de redistribution économique).

Un principe et un outil pédagogique

La démultiplication pourrait être perçue comme un principe pédagogique. En effet, **elle permet l'internalisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être** promus par les membres du projet.

On peut dire qu'avec sa mise en pratique, **la capacité à transmettre une compétence** parachève le processus d'internalisation. En effet, on ne maîtrise complètement un savoir, un savoir-faire ou un savoir-être que si on peut le mobiliser pour agir et transmettre cette habileté.


La démultiplication des formations peut aussi être appréhendée comme un **outil pédagogique d'internalisation des compétences.**

Un levier social

D'une manière plus générale, si, en tant que **modalité de maximisation du nombre de personnes formées** la démultiplication a été choisie comme finalité, **son potentiel d'empowerment, de valorisation des compétences des paysan.ne.s et ses impacts sur les relations sociales permettent de penser la démultiplication comme un levier social.**

Comment mettre en œuvre une démultiplication de formation ?

La démultiplication de formation se met en place en plusieurs étapes. Nous pourrions identifier 10 étapes différentes et indispensables.



La première étape consiste à analyser la situation. Cela peut passer par une enquête socio-économique et un diagnostic des besoins des populations en situation de vulnérabilité.

La seconde étape vise à établir un choix de critères d'identification de ces populations allant participer à cette dynamique de démultiplication, afin de les sélectionner à partir des critères retenus.

La troisième étape permet de faire un retour de l'enquête socio-économique auprès des populations en situation de vulnérabilité, si possible village par village. Les personnes allant participer à cette démultiplication sont alors choisies en réunions publiques et prévenues.

La quatrième étape est de diagnostiquer les besoins de formations et les capacités à travailler avec les personnes ciblées afin de mener à bien le projet.

La cinquième étape consiste à définir un parcours de formation, le rôle des différents acteurs et intervenants ainsi que d'élaborer des outils de formation.

La sixième étape lance l'animation des formations auprès du premier niveau de personnes choisies avec les outils créés à cette occasion dans une perspective de démultiplication.

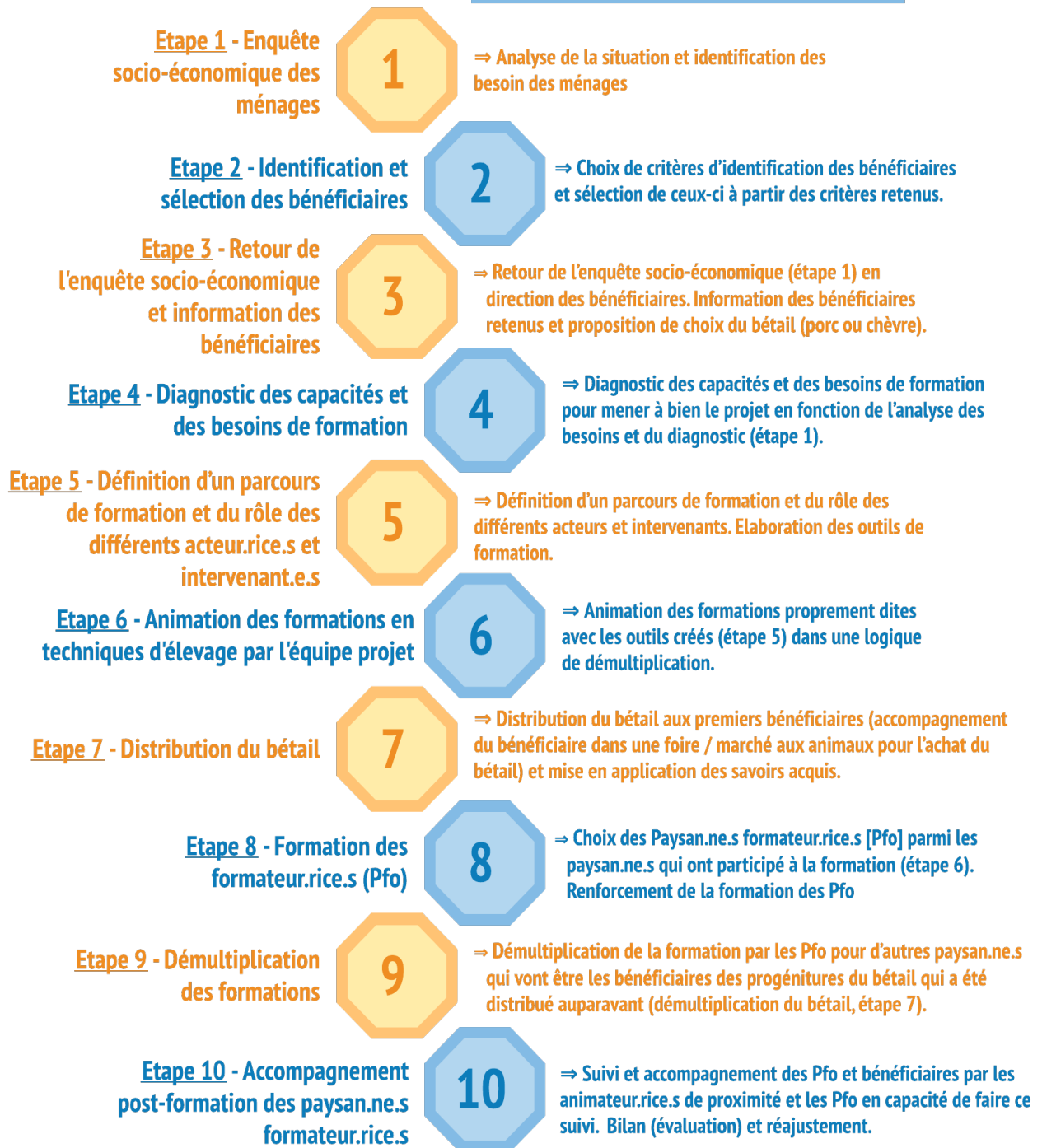
La septième étape a pour but de mettre en application la formation par le premier niveau de personnes formées à cette occasion.

La huitième étape consiste à identifier, parmi le premier niveau de personnes formées, ceux qui vont devenir formateurs auprès d'un second groupe de personnes (2^{ème} niveau) en situation de vulnérabilité à former. Il s'agit donc de renforcer en techniques de formation ces futurs formateurs.

La neuvième étape vise à démultiplier la formation par les formateurs (issus des participants du premier groupe) auprès du second groupe de personnes en situation de vulnérabilité. A cette formation assiste également des personnes du premier groupe qui n'auraient pas bien assimilé les contenus de formation.

La dixième étape permet de faire le suivi et l'accompagnement des formateurs (issus des apprenants du premier groupe) et de toutes les personnes formées via cette démultiplication. Ce suivi peut être fait par les animateurs accompagnant le projet mais il est encore plus pertinent lorsqu'il est réalisé par les formateurs issus des participants. Suite au suivi, un bilan peut être effectué ainsi que des réajustements si nécessaire.

Les 10 étapes de la Démultiplication



Quels points essentiels retenir pour mettre en place une démultiplication ?

- Définir des parcours de formation ;
- Définir des outils d'animation pour la démultiplication ;

- Identifier des formateur.rice.s parmi le premier groupe de participants formés suivant des critères pré-établis ;
- Elaborer des déroulés pédagogiques à chaque niveau, des animateurs de projet et des futurs formateurs ;
- Identifier les personnes à former et programmer des jours de formation ;
- Organiser des visites chez des formateurs modèles ;
- Organiser de journées bilans avec les formateurs ;
- Établir des liens de confiance entre bénéficiaires et formateurs.

Objectifs du principe de démultiplication :

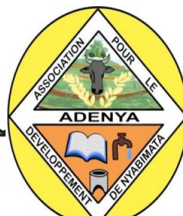
- Toucher plus de personnes
- Minimiser les moyens financiers
- Permettre à l'équipe projet de gagner du temps

Sont également poursuivis des objectifs pédagogiques et sociaux :

- Partager les capacités avec d'autres
- Créer des espaces de partage de savoir-faire
- Favoriser l'appropriation
- Renforcer la cohésion sociale

Lien URL de l'article : <http://atelier.fdh.org/fr/passer-a-l-action/nos-outils/preparer/article/la-demultiplication-de-formation>

Auteurs : **Duhamic-Adri et Adenya**



former pour transformer
 LA SOCIÉTÉ CIVILE
 POUR LE CHANGEMENT SOCIAL